le griffe
la gazette
Saint-André-de-Sangonis

Décembre 2021 • N°10

La gazette d'informations municipales

FESTIVITÉS

Chalets, patinoire et animations : Noël est là !

Le signe que la période des fêtes de fin d'année démarre réellement : le Marché de noël est de retour le 17 décembre à Saint-André.

Saint-André s'habille de lumières et vous plonge dans la magie de Noël. Après les manèges forains et les stands de confiseries installés sur la place du village du 3 au 12 décembre, ne manquez pas l'inauguration du marché de Noël, le 17 décembre à 18h30. Le discours du maire sera suivi d'une grande parade (déambulation de mascottes avec traineau lumineux et présence du Père Noël) et d'un feu d'artifice. Jusqu'au 24 décembre fin d'après-midi, 25 chalets proposeront à la vente, un éventail de produits du terroir et d'objets artisanaux : de quoi consommer local et trouver des idées cadeaux ! Du 17 au 23 décembre, des animations pour les enfants seront assurées par le service jeunesse (jeux en bois, sculpture de ballons, atelier gommettes, décoration de boules de Noël, concours de maisons en pain d'épice...). Les plus sportifs, eux, pourront s'adonner aux joies de la glisse sur une patinoire. Rendez-vous est également donné aux seniors, le 18 décembre pour un repas festif (non dansant) offert par la municipalité (à 12h, au complexe sportif). Pour rappel, le pass sanitaire est obligatoire (soit 3ème dose, soit 2ème dose depuis moins de 6 mois et 5 semaines, soit test PCR ou antigénique). Les aînés inscrits, qui n'ont pas participé au repas, pourront venir retirer leur colis de Noël les 20, 21 et 22 décembre à la salle du conseil, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Retrouvez le détail des festivités sur www.saintandredesangonis.fr

Programme établi sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire et de la règlementation préfectorale afférente.

Le masque est obligatoire pour toutes les festivités, à l'intérieur comme à l'extérieur.

VŒUX DU MAIRE

Cette cérémonie est aussi l'occasion de faire un point sur les projets de la commune et de souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants. Rendez-vous le 22 janvier 18h à la salle des fêtes. Royaumes et galettes seront aussi de la partie.

TRAVAUX

Un point sur les travaux en images

Trois projets qui ont trait à l'amélioration du cadre de vie et des services proposés aux Saint-Andréens sont achevés ou en cours.

1 **Les travaux de la rue de la République sont terminés :** réfection de la chaussée, création d'un réseau pluvial et cheminement piéton ont été réalisés.

2 **Le parking de l'Hôtel de Ville est ouvert.** 15 places en zone bleue sont à votre disposition. Le stationnement est limité à 1h30, sur présentation d'un disque.

3 **Le chantier d'extension du gymnase Raymond Boisset a débuté** (deux halles de sport), en partenariat avec le Département de l'Hérault.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Journée du souvenir

Saint-André a commémoré comme il se doit, le 103e anniversaire de l'armistice.

Après s'être déroulée en petit comité l'an dernier pour cause de restrictions covid, la cérémonie a pu renouer avec la présence du public. Le cortège, emmené par Jean-Pierre Gabaudan, les élus du Conseil Municipal et les Anciens Combattants, s'est rendu au Monument aux morts pour un discours d'hommage et un dépôt de gerbes, réhaussés par la présence des jeunes citoyens du conseil municipal, de collégiens et d'un polytechnicien, de passage à Saint-André. Sans oublier l'harmonie des deux rives. La commémoration s'est poursuivie au carré militaire et s'est achevée par une collation offerte par la municipalité à la salle des fêtes.
Merci à tous les participants !

ÉVÈNEMENT

À vos agendas : un concert exceptionnel le 12 février

Quarante musiciens de l'Orchestre National Montpellier Occitanie vont vous offrir un voyage sonore aux saveurs d'Italie.

En quarante ans de carrière, l'Orchestre National Montpellier Occitanie a connu un essor spectaculaire au point de devenir l'une des formations les plus dynamiques du paysage musical français. Le concert qu'il propose aux Saint-Andréens sera placé sous la direction de Magnus Fryklund. Après l'ouverture en do majeur, pleine d'élan et de maîtrise de Fanny Mendelssohn, Rossini enchantera les auditeurs avec son concerto pour basson, aux mouvements diversifiés et aux traits virtuoses. Rodolphe Bernard, basson solo de l'orchestre, interprètera ce redoutable concerto. « Pulcinella Suite » est une commande de Serge Diaghilev, créateur des ballets russes. Le résultat surprit tout le monde, à commencer par Diaghilev. Un délice !

Samedi 12 février à 17h au complexe sportif.

Tarifs : adulte 17€.
Tarif réduit : 12€. Enfant : 6€.

Réservation à venir sur www.billetweb.fr

en pratique

Objets trouvés

Un objet égaré par son propriétaire dans un lieu ouvert au public, sur la voie publique ou dans un véhicule de transport de voyageurs, etc... lui appartient encore. Si vous le découvrez, vous devez l'apporter au service des objets trouvés situé dans les bureaux de la police municipale. De même, si vous avez perdu un objet, il est possible de le signaler au même service. Lorsque des éléments permettent d'identifier le propriétaire (papiers notamment), la police contacte directement le propriétaire ; les cartes bancaires sont remises à l'établissement financier dont elles émanent, le reste est stocké. Pour récupérer un objet perdu, le propriétaire doit se présenter dans les locaux de la police municipale muni d'une pièce d'identité et la propriété de l'objet. Les objets trouvés sont conservés 1 an et 1 jour. A l'expiration de ce délai, ils sont transmis au Service des Domaines.

Police Municipale, 3, bis rue des Fontaines, Tél. 04 67 57 00 67

SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE

Vos autorisations d'urbanisme en ligne

À partir du 1er janvier 2022, toutes les demandes d'autorisations d'urbanisme pourront être déposées sous format électronique.

Sont concernés par cette mesure : les certificats d'urbanisme d'information (A) et opérationnel (B), la déclaration préalable, le permis de construire.

Quels sont les bénéfices de ce service ?
Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouvertures des guichets. Faites des économies de papier, de frais d'envoi, et de temps !

Une fois déposée, votre demande sera transmise aux services d'instruction par voie dématérialisée. La chaîne d'instruction sera optimisée, pour plus de fluidité dans le traitement de votre demande et plus de réactivité.

Comment faire ?
Une adresse unique pour déposer vos demandes : https://portail-urbanisme.cc-vallee-herault.fr/guichet-unique

Ensuite, laissez-vous guider !

Et toujours...
Le service urbanisme de la mairie reste votre interlocuteur privilégié pour vous accompagner tout au long de la procédure. N'hésitez pas à les solliciter dès la construction de votre dossier !

Ouverture au public :
Lundi et jeudi de 8h30 à 12h.
Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Tél. 04 67 57 04 67 ou 04 67 57 00 68

PASSION FRUIT

Une fine fleur de l'épicerie

On y trouve des produits originaux d'ici et d'ailleurs : bienvenue à ce nouveau commerce Saint-Andréen.

Preuve que la valeur n'attend pas le nombre des années : Elias et Sofian Abdelhafid, âgés respectivement de 26 et 21 ans, ont inauguré « Passion Fruit » le 14 novembre. Les frangins, arrivés à Saint-André en 2004 avec leurs parents, ont ainsi voulu consolider le commerce de proximité sur Saint-André. *« Après une licence de design à Nîmes, je suis monté chercher un job à Paris. Comme je travaille dans un atelier textile depuis trois ans, c'est mon petit frère qui tient la boutique la plupart du temps »* souligne Elias. Ouvert tous les jours de la semaine, leur magasin du 22 cours Ravanières réunit des produits *« qu'on ne trouve pas facilement en grandes surfaces ni dans la vallée de l'Hérault »*. Ces perles rares se répartissent en trois catégories : des boissons sans alcool, chocolats et sucreries du monde entier, des bières régionales et des spiritueux français ou d'origine et enfin des produits secs (conserves, pâtes bio, miels, etc...). La qualité à juste prix : tel est le leitmotiv de ce tandem qui a aménagé son local de 120m² de façon épurée, pour une identification plus facile de chaque produit. Tous les vendredis, une nouveauté est mise en avant sur les réseaux sociaux et bien sûr en boutique. A l'approche des fêtes, Passion Fruit va par ailleurs mettre en place des paniers garnis à (s') offrir.

à noter

Paiement de proximité

Vous pouvez désormais régler vos impôts ou certaines factures chez un buraliste agréé, comme «Le diffuseur», situé au 19 cours de la place, à Saint-André. Ce service vise notamment les usagers qui ne disposent pas de compte bancaire, ont des difficultés à se déplacer ou ne maîtrisent pas internet. Sont concernés :

- **les factures du quotidien (amendes, cantine, crèche, hôpital) :** jusqu'à 300€ en espèces et sans limitation de montant en carte bancaire.
- **les impôts** (contribution à l'audiovisuel public, petites taxes d'habitation ou foncières) : jusqu'à 300€ en espèces ou en carte bancaire

L'usager doit s'assurer que son avis ou sa facture comporte un « QR code » et que la mention « payable auprès d'un buraliste » figure dans les modalités de paiement. Muni de votre facture, rendez-vous chez votre buraliste (identifié par le logo « Paiement de proximité ») et scannez vous-même votre facture. Le paiement est réalisé en toute confidentialité à l'aide d'un terminal sécurisé. Sur demande, le buraliste peut vous imprimer un justificatif de paiement nominatif.

Partenariat gagnant-gagnant

La municipalité vient de se doter d'un nouveau minibus sponsorisé par des entreprises locales, démarchées par la société Infocom.

Le principe est simple : des sociétés achètent un emplacement publicitaire sur le véhicule dans le cadre d'un contrat de deux ans renouvelables. Ce partenariat permet aux sponsors d'accroître leur visibilité et à la municipalité, de compléter le parc mis à disposition du service jeunesse, du CCAS ou des associations Saint-Andréennes, sans écorner son budget. Dix-sept entreprises locales ont ainsi sponsorisé le nouveau minibus - un véhicule trafic de 9 places - qui a été livré en octobre.

Le Maire et ses adjoints ont donc tenu à féliciter ces acteurs économiques pour leur soutien, le temps d'un apéritif qui a eu lieu le 4 novembre, à la salle polyvalente.

La municipalité remercie donc :
SIMON TP, SARL SAR FER / PATRAC, INTERMARCHÉ, Patrick LAFON /

SAFTI, SARL PASTOR TP, TAXIS MARIE CELESTE, CAPI France, AUTOSUR / SECURITEST, PINON PÈRE & FILS, PRESENCE VERTE SERVICES 34, MAISONS Bati-France / DEMEURES, CENTRE ESTHÉTIQUE MANINGO, LES TERRASSEMENTS OCCITANS, FONJOYA, V CLIM, BRASSERIE LA CLÉ et DECAPRADIA.

Directeur de publication : Jean-Pierre Gabaudan - Direction comité de rédaction : Chantal Dumas
Photos et diffusion : Mairie St-André-de-Sangonis
Conception, réalisation, impression : Dixicom, 04 67 02 68 68
Service communication mairie : 04 67 57 00 64 - Dépôt légal : 4ème trimestre 2021.